Une lobbyiste entre au ministère de l’Agriculture

Par

Publié le 04/05/2023

Un nouveau cas de portes tournantes entre le ministère de l’Agriculture et l’industrie agroalimentaire.

Le 2 mai 2023, le ministre de l’Agriculture et de l’alimentation, Marc Fesneau, a décidé d’embaucher Sophie Ionascu, la directrice de la communication de l’Ania (Association nationale des industries alimentaires), un lobby de l’indsutrie agro-alimentaire. Elle a été nommée conseillère communication du ministre. Elle remplace Claire Briançon, qui avait quitté son poste début 2023. Elle a précédemment travaillé pour diverses entreprises de conseils, notamment VFC Relations publics. Cette entreprise a, par exemple, été en charge de la promotion et de l’image de Danone, Douce France (la filière « *volaille* » de Terrena), etc.

L’Ania a toujours défendu des positions très pro-OGM. Dans le débat actuel, où la grande distribution s’oppose à l’agro-industrie sur la question des nouveaux OGM, cette nomination donne une idée de ce que le ministère entend soutenir.

En 2009, lors d’un débat sur l’étiquetage des produits issus d’animaux nourris aux OGM au sein du Conseil national de la consommation (CNC), l’Ania s’était fortement opposé à cette amélioration de la transparence [1]. Lors des débats sur ce même sujet au HCB (Haut Conseil des biotechnologies), l’Ania, toujours aux côtés de la FNSEA, avait tenté de saboter ce projet en proposant un seuil de détection (0,01%) irréalisable en pratique. Ce seuil revenait à proposer de ne légiférer sur rien [2].
Et, en 2012, l’Ania, aux côtés de la FNSEA, avait claqué la porte du Comité économique, éthique et social (CEES) du HCB site à la publication du rapport sur la coexistence des filières OGM et non OGM.

---

[1] Christophe NOISETTE, « Etiquetage des produits animaux : le CNC se prononce en mai », *Inf'OGM*, 3 avril 2009.

[2] Anne FURET, Eric MEUNIER, « Bientôt des étiquettes légales pour le « sans OGM » », *Inf'OGM*, 3 novembre 2009.